

STATIONNEMENT DES VR POUR ACCES A LA BAIE DE BEAUPORT



Ecrit par Yvon Lefebvre

14-06-2007

Informations découlant d'une conversation téléphonique avec le propriétaire de cette entreprise, M. Groleau et Yvon Lefebvre, jeudi le 14 juin dernier :

- **Entrée sur le site au coût de 7\$.** Vous devez vous identifier (nom, plaque d'immatriculation).
- Haute saison des VR (actuellement jusqu'à la Fête du travail en septembre) : **stationnement possible uniquement près de l'entrée** (environ 500m de la descente de mise à l'eau). Les sites de VR près de cette descente, doivent être réservés pour les VR et seraient parmi les premiers occupés.
- Hors saison (Fête du travail à la fermeture) :
Plus de possibilité de stationner près de la descente de mise à l'eau, mais horaire du stationnement variable et plus limité.

Conclusion

Ne constitue pas une solution idéale en terme d'accès à la Baie de Beauport, particulièrement en haute saison tel que décrit ci-haut.

Dernière mise à jour : (14-06-2007)

Fermer la fenêtre